

## FAILLIS ET DÉSAVOUÉS...

*« Il semble qu'Edmond Maire nous ait mal compris... Entend-il demander la réduction du pouvoir d'achat de la grande masse des salariés français qui gagnent approximativement entre 3.500fr. et 8.000fr. par mois?... Pour la réduction ultérieure du temps de travail à 38 heures et au-delà, jusqu'aux 35 heures, oui, j'ai la même position, je suis pour la politique continue d'abaissement de la durée du travail et j'ajoute, sans réduction de salaires. L'idée de réduire le temps de travail ne doit pas devenir un camouflage du chômage partiel... ».*

*Déclaration de Louis Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale à Nantes, le 19 février 1982.*

Les récents propos du Secrétaire Général de la C.F.D.T., relatifs au pouvoir d'achat des travailleurs, auraient de quoi surprendre si nous n'étions, depuis fort longtemps, fixés sur le caractère réactionnaire de l'organisation qu'il dirige.

Il n'empêche qu'il est inhabituel et pour le moins insolite, d'entendre un «*syndicaliste*» reprocher aux autres syndicats de «*vouloir protéger leurs mandants*»... Autrement dit, pour Edmond Maire et ses amis, le fait pour un syndicat de vouloir préserver le pouvoir d'achat des travailleurs exprime une «*attitude conservatrice*».

Et, emporté par la logique de sa politique, le bel Edmond en arrive à opposer à l'action des organisations syndicales «*l'opinion majoritaire des travailleurs*» et à redécouvrir ainsi les vertus de la... «*majorité silencieuse*».

On retrouve là un vieux thème, cher à la fraction la plus réactionnaire du patronat! Les travailleurs seraient, dans l'ensemble, de bien braves gens (taillables et corvéables à merci) s'ils n'étaient le jouet des «*forces du mal*» représentées par des «*meneurs syndicaux*» partisans, de surcroît, d'un «*socialisme intrinsèquement pervers*» (ce qui n'est assurément pas le cas du socialisme-national prêché par Edmond Maire et autre Chérèque).

Les gens de la C.F.D.T. sont de bien curieux personnages qui prétendent jouer aux vertueux moralistes s'érigeant volontiers en donneurs de leçons... Ce qui ne les empêche pas de s'installer confortablement dans les sinécures et prébendes d'un régime qu'ils prétendent combattre de toute leur fougue «*révolutionnaire*», ambassades, cabinets ministériels, bureaux de P.D.G., deviennent par la grâce de Dieu et des cédétistes des hauts lieux de la «*lutte des classes*».

Il s'est écoulé plus d'un demi-siècle depuis la création en 1919 de la C.F.T.C. devenue la C.F.D.T. Et bien, une chose est tout à fait claire, en dépit de ces nombreuses années, les «*syndicalistes chrétiens*» de la C.F.T.C. ou de la C.F.D.T. n'ont rigoureusement rien appris ni compris du syndicalisme ouvrier. Il nous faut, une fois de plus, leur rappeler que les travailleurs n'ont pas construit des syndicats pour assurer le «*salut de leur âme*» ou pour instaurer le «*royaume de Dieu*», mais tout bonnement pour défendre leurs intérêts.

Visiblement, la C.F.D.T. n'aime pas François Mitterrand (on chuchote çà et là qu'il le lui rendrait bien!).

Au président de la République, Edmond Maire préfère l'ineffable Jean Auroux, immortel auteur de l'ordonnance sur les 39 heures qui garantit le pouvoir d'achat des travailleurs... à hauteur du SMIC!

Autrement dit, pour le Ministre du Travail de la C.F.D.T.. tout travailleur payé au-dessus du SMIC est un «*nanti*» qui doit accepter joyeusement (et chrétiennement) une partie de son pouvoir d'achat sur l'autel de la solidarité nationale. Et pour Edmond Maire, cette volonté de sacrifice, réclamée par son ministre, exprimerait «*l'opinion majoritaire des travailleurs*».

Devant de telles affirmations, on reste pantois. Bien entendu, peut-être existe-t-il, çà et là, quelque adhérent de la C.F.D.T. qui s'imagine gagner le ciel en renonçant non seulement à la progression du pouvoir d'achat, que les cédétites réclamaient à cor et à cri il n'y a pas encore si longtemps, mais qui, touché par la grâce, accepterait, aujourd'hui, de voir amputer son maigre pouvoir d'achat. De tels hommes, s'ils existent, sont assurément des saints qu'il convient d'honorer comme tels. Mais, ils ne sauraient constituer la commune humanité à laquelle militants et adhérents de la C.G.T.-F.O. se flattent d'appartenir et qui entendent bien ne pas faire les frais de la crise du système capitaliste... les homélies d'Edmond Maire n'y pourront rien changer!

N'en déplaise à la C.F.D.T. et à ses ministres, François Mitterrand en rendant son arbitrage, a fait preuve d'un grand réalisme politique. Une chose est certaine, les amputations du pouvoir d'achat, même minimales, acceptées çà et là, par voie d'accord, seront nécessairement récupérées par les travailleurs et, si besoin est, de haute lutte!

Alors, il faut se rendre à l'évidence, toute la stratégie de nos néo-socialistes, fondée sur l'idée d'un «consensus» accepté grâce à l'accession de la «gauche» au pouvoir, doit être revue et le plus tôt sera le mieux! Par définition, l'état de grâce constitue une exception et il n'est au pouvoir de personne et, en tout cas, pas de ce pauvre Edmond Maire, de transcender la lutte des classes qui demeure bien réelle et bien vivante. Faute d'un impossible «consensus» générateur d'états de grâce, il faudra bien revenir aux nécessaires compromis, c'est-à-dire à la pratique contractuelle.

### **LA LUTTE DES CLASSES SELON "ROUGE" ET EDMOND MAIRE:**

Il faut bien reconnaître à Edmond Maire et à son ministre du Travail que leur «projet» commun ne manque pas de cohérence lorsque opposant la «majorité des travailleurs», c'est-à-dire cette fameuse «majorité silencieuse» à l'action (subversive?) des syndicats, ils en viennent à remettre en cause le rôle et la nature de ces derniers en s'en prenant à la loi du 11 février 50.

Ce faisant, ils jouent les apprentis sorciers et François Mitterrand, dont on dit qu'il est féru d'histoire, sait qu'Edmond Maire et Jean Auroux ont d'illustres prédécesseurs. De Pierre Laval qui prétendait lui aussi, autour des années 30, réduire, au nom de la politique de «déflation» le pouvoir d'achat de la classe ouvrière de 10%, au régime de Pétain prétendant lui mettre les syndicats au pas, la route est jalonnée d'Edmond Maire et de Jean Auroux.

On sait où, à l'époque, tout cela nous a conduit.

Alors, pendant qu'il en est temps encore, peut-être vaudrait-il mieux nous débarrasser de certains ministres qui, au nom d'une idéologie à l'usage de débiles mentaux créent consciemment ou non, les conditions d'une remise en cause des libertés démocratiques auxquelles travailleurs et démocrates demeurent attachés.

Dehors les ministres C.F.D.T., les Auroux et autres Autain!

Dehors les ministres faillis et désavoués!

**Alexandre HÉBERT.**

-----